

# VPPBEU

## Convocation AG 2020

Comme annoncé préalablement, la situation sanitaire nous interdit de faire une Assemblée Générale en réunissant les adhérents. Il faut donc la faire en ligne, si on veut respecter le fait d'en organiser une chaque année.

Cela ne permet pas de débattre et réfléchir ensemble, et encore moins de boire un verre à la fin...

Nous nous limiterons donc au minimum légal :

- voter sur le rapport moral
- voter sur le rapport financier
- voter pour renouveler une partie du CA, comme indiqué dans nos statuts.
- voter sur le montant de la cotisation, comme l'an dernier.

Le CA (Conseil d'Administration) est renouvelable par moitié tous les ans (les 12 membres donc sont élus pour 2 ans)

Cette année les sortants sont : Damien Charveriat, Christine Fayard, Yvonne Lansard, Stéphane Lorin, Martine Morand, Daniel Poyet.

Daniel ne se représente pas et aucun autre candidat ne s'est déclaré à ce jour.

Il vous est demandé de cocher les noms des candidats que vous approuvez :

- Damien Charveriat
- Christine Fayard
- Yvonne Lansard
- Stéphane Lorin
- Martine Morand

Concernant la cotisation, le CA pense que, vues les circonstances, 5€ par personne suffirait. Mais on rappelle que l'an dernier l'AG avait refusé et avait gardé 10€ par personne. Notez que la cotisation est bien par personne et non par habitation. Un couple par exemple a donc deux cotisations à payer...

Malheureusement le questionnaire n'offre pas de zone de texte libre pour vos commentaires, réactions, questions... Aussi nous vous demandons de le faire chacun par courriel. C'est important que chacun puisse s'exprimer malgré les circonstances.

Nous vous proposerons, dès que la pandémie le permettra, de nous retrouver physiquement, tant pour le plaisir que pour voir ensemble nos différentes actions pour 2021.

Concrètement cela se passe deux phases et 5 étapes.

**Première phase, à mener personnellement par chaque adhérent**

### 1) S'informer

Chaque adhérent reçoit (en pièce jointe de ce courriel) le rapport moral et le rapport financier afin de pouvoir se faire une opinion en conséquence et voter :

OUI – NON – NSP

NSP = Ne Se prononce Pas = abstention

## **2) S'exprimer**

Chacun reçoit par courriel séparé une invitation à voter, directement dans l'outil mis en place pour cela. Outre votre avis sur les deux rapports il vous faut voter sur le montant de la cotisation 2021 (soit 5€ soit 10€) et sur les 5 membres du CA qui proposent de renouveler leur mandat. Attention ! **il faut voter avant le 28 novembre minuit !**

## **Deuxième phase, à mener par le CA**

### **3) Dépouiller**

Le 29 novembre le CA se réunit en ligne et dépouille les résultats des votes.

Il prend note de toutes les réactions, questions, propositions émises par écrit par les adhérents et les transmet s'il y a lieu, aux différentes commissions existantes (finances, festivités, moustiques, voirie et circulation, espaces verts...).

Conformément aux statuts, le CA valide le bureau et rédige un compte rendu de cette assemblée.

### **4) Rendre compte**

Dans la semaine qui suit le bureau envoie un compte rendu à tous les adhérents

### **5) Poursuivre...**

Un membre du CA, ou d'une commission concernée, prendra contact par la suite avec chaque adhérent ayant exprimé des réactions, propositions... La pandémie ne nous interdit pas d'avoir des idées et des projets, qu'on se le dise !

Et que cela ne nous empêche pas de vivre de bons moments sur le quartier à travers les fenêtres de l'avent et le 8 décembre, pour ne nommer que ces deux événements.

Michel Lansard